

Inspection de l'Éducation nationale  
Circonscription de Saint Pryvé Saint Mesmin  
**École élémentaire du POUTYL**  
282 rue du Général De Gaulle  
45160 OLIVET

## **PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 9 NOVEMBRE 2021**

Madame Boulan ouvre la séance à 18h00 / Secrétaire de séance : Madame Habauzit

### **Membres présents :**

#### **Représentants des parents d'élèves :**

Titulaires : Mesdames Ambroix, Chevrot, Habauzit et Lièvre, Monsieur Peinturier

Absences excusées : Mesdames Alaoui Zaki, Boge, Fernande-Letin, Omont-Blaye, Messieurs Martinet et Micheau

#### **Mairie d'Olivet :**

Mme Chayot (Élue en charge du secteur scolaire du Poutyl)

Monsieur Villermet (manager d'école des écoles du Poutyl)

#### **Education nationale :**

**L'équipe pédagogique :** Mesdames Argouet-Stol, Beaumont, Gamblin, Gamet, Guillois, Halter, Kieffer, Pasquier (Adjointes), Mme Boulan (Directrice).

Madame Lameloise (complément de temps de Mme Boulan)

#### **Absences excusées :**

Mme Suffrin (Inspectrice Education Nationale de la Circonscription St Pryvé St Mesmin)

Mme Sainson (DDEN : Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale)

### **1/ Accueil et présentation des membres du conseil.**

**Procès-verbal :** Cette réunion fera l'objet d'un compte-rendu : téléchargeable sur l'ENT et sur le site de la mairie, en affichage à l'extérieur de l'école pendant quelques semaines, et sur papier à la demande.

### **2/ Élections des représentants de parents d'élèves :**

Une seule liste de représentants de parents non constituée en association.

Une présentation des actions des représentants de parents d'élèves (RPE) a eu lieu au moment de la réunion de rentrée : ce qui a permis un appel aux parents intéressés.

Vote par correspondance entre le 4 octobre et le 8 octobre

**Résultats :** 358 inscrits, 243 suffrages exprimés, taux de participation de 71,23 %

**Matériel de vote :** bien préparé, une fiche explicative pour le vote par correspondance a été jointe au bulletin et aux enveloppes, mais encore 12 bulletins nuls.

#### **Sont élus pour l'année scolaire 2021/2022 :**

**Titulaires :** Mme Habauzit (CE2) – Mme Chevrot (CM2) – M Peinturier (CP et CM1) – Mme Lièvre (CE1) – Mme Boge (CE1) – Mme Omont-Blaye (CE2) – Mme Ambroix (CP et CM1) – M Micheau (CP et CE1) – Mme Fernande-Letin (CE2)

**Suppléants :** M Martinet (CE2 et CM1) – Mme Alaoui Zaki (CM1)

### **4/ Organisation pédagogique – Effectifs**

A ce jour, effectif total de 222 élèves. Moyenne de 24,66 élèves par classe.

Mme BEAUMONT CP : 25	Mme ARGOUET-STOL CE2 : 24
Mme GAMET CP : 24	Mme GAMBLIN CM1 : 27
Mme GUILLOIS CE1 : 23	Mme KIEFFER CM1/CM2 : 25 (8 /17)
Mme HALTER CE1 : 24	Mme PASQUIER CM2 : 26
Mmes BOULAN et LAMELOISE CE2 : 24 1 nouvel élève attendu	

Deux jeunes volontaires ont commencé un service civique en octobre : Julie Morin et Shaan Pasquion. Elles accompagnent les classes en déplacement, viennent en renfort des enseignantes pour des ateliers. Julie proposera des ateliers théâtre car c'est sa formation.

### **Projection pour la rentrée de septembre 2022 :**

47 futurs élèves de CP (maternelle Poutyl) et 43 départs au collège.

Nos effectifs par niveau vont être difficiles à répartir sur 9 classes car nous avons entre 40 et 50 élèves par cohorte en dehors du CM2 à 35.

### **6/ Réunion de rentrée :**

Réunion générale le vendredi 10 septembre : présentation de l'équipe pédagogique, quelques points importants sur le fonctionnement de l'école et sur le règlement intérieur.

Monsieur Villermet et son adjointe sont intervenus pour le périscolaire.

Les représentants de parents se sont présentés également en fin de réunion.

Le protocole a permis de réunir les parents pour les réunions de classes. Elles se sont échelonnées sur la deuxième quinzaine de septembre. Un responsable par enfant (hors parents séparés)

### **7/ Règlement intérieur :**

Règlement intérieur : la diffusion à chaque famille en format papier est exclue.

Le règlement dans sa totalité est disponible sur l'ENT. Le conseil d'école propose d'extraire les points les moins respectés (respect des horaires, absences, objets dangereux et interdits) et de demander aux familles de signer un coupon valant approbation de l'intégralité du règlement intérieur.

Les annexes : Charte Laïcité et Harcèlement disponibles sur l'ENT.

Le règlement intérieur est voté ce jour.

### **8/ Évaluations nationales CP et CE1 :** tous les élèves de CP et de CE1 ont passé les évaluations nationales pendant la période dédiée. Les résultats des CP vont être partagés dans un conseil de liaison GS CP

Chaque famille a été destinataire du profil de son enfant qui permet d'identifier des besoins particuliers en maths ou en français. Dans plusieurs classes tous les parents ont été reçus individuellement.

#### En français

**CP :** Reconnaissance des lettres. (24 % d'élèves fragiles et à besoin)

Connaître les lettres et le son qu'elles produisent. (encore 14 % à soutenir)

Compréhension de mots lus par l'enseignante. (assez stable 18 % fragiles et à besoin)

**CE1 :** Résultats meilleurs comparés aux années précédentes.

#### En mathématiques

**CP :** Résolution de problèmes. En CP c'est 26 % d'élèves en difficultés et 50 % en CE1.

On pourra s'appuyer sur les résultats des 3 dernières années pour construire le nouveau projet d'école.

Pour les CP : une deuxième série d'évaluations pour les élèves en difficulté en janvier 2022.

Les résultats comparés à la circonscription sont meilleurs ou proches.

### **9/ Projet d'école**

Le nouveau projet d'école est en cours de rédaction, les axes seront :

Axe 1 : Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves : Français - Maths

Axe 2 : Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves

Axe 3 Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

### **Les actions pédagogiques mises en œuvre cette année :**

#### **Français :**

Développer la lecture d'ouvrages complets : Rallye lecture (en ligne) – Défi lecture liaison CM2/6ème – Prix des Embouquineurs : donner son avis, avoir un regard critique pour faire un choix.

Plaisir de lire : le quart d'heure de lecture – lecture offerte

#### **Mathématiques :**

Travail approfondi sur la résolution de problèmes. Calcul mental : quotidien. Semaine des mathématiques en mars.

#### **Langue étrangère :**

Anglais dans toutes les classes.

Allemand : pas d'intervenant.e comme les autres années. Demande faite à la circonscription.

### Parcours citoyen :

**Élèves délégués :** *Comme cela avait été le cas en 2019-2020, des élections de délégués d'école sont-elles programmées ? (question des RPE) :* Il n'est pas prévu d'élections d'élèves délégués cette année, les enseignantes expriment leurs difficultés à trouver des actions pour mobiliser les élèves dans l'école éphémère. Nous reprendrons cette action dans la nouvelle école.

**Commémoration du 11 novembre :** apprentissage et répétition de la Marseillaise (cycle 3) avec une cheffe de chœur de l'école de musique. Invitation des élèves à être présents au monument aux Morts.

**Harcèlement :** sujet abordé en classe par l'intermédiaire de supports adaptés. Sensibilisation des élèves au moins une fois dans l'année. Pour les CM2, intervention d'un agent de la Police nationale sur le cyber-harcèlement avant le passage au collège.

**La Laïcité :** Proposition de l'USEP. Hommage à Samuel Paty réalisé au sein de la classe.

Remise des dictionnaires par Monsieur le Maire à tous les élèves de CM2 : jeudi 18 novembre

### Parcours artistique :

**Mandalas d'automne :** mardi 19 octobre - déambulation des familles autour des réalisations des élèves. De nombreux parents avaient répondu positivement pour l'accompagnement des classes en randonnée ou sur le déplacement en vélo, l'équipe les remercie pour leur aide.

**École et cinéma :** 2 classes inscrites au dispositif. (déplacement : bus TAO). Projet pédagogique financé en partie par la commune.

**Concerts JMF (Jeunesses musicales) à St Denis en Val :** 5 classes inscrites. Projet pédagogique financé en partie par la commune.

**Alliage (Olivet) :** les classes pourront assister à une représentation de théâtre ou un concert dans la salle de spectacle de l'Alliage. En octobre (le cycle 3) : «Otto, Biographie d'un ours en peluche. »

En février : pour les CE2 (le Rossignol et l'empereur de Chine)

### **Volet santé :**

Une semaine sans écran à programmer (à faire en commun avec la maternelle si possible). Action proposée par la circonscription en mars.

### **Classes de découverte avec nuitée :**

La municipalité attribue la somme de 2931 euros au groupe scolaire du Poutyl pour financer nos projets de classe découverte avec ou sans nuitée.

### **Deux projets en 2022 :**

**1) classe de mer « découverte du milieu » à Saint Jean de Monts avec les Oeuvres Universitaires du Loiret (OUL) – CE1 / CE2**

CE1 Mme Halter et CE2 Mmes Boulan et Lameloise. Période : du 13 au 18 juin 2022.

Vendredi 12 novembre : présentation du projet aux familles

Coût de départ : 320 euros. Mairie : 60 euros par élève. Reste 260 € avant participation de la coopérative scolaire.

L'objectif est de ne pas dépasser 225 euros pour les familles, des actions vont être lancées au profit de la coopérative scolaire.

Le CCAS est disponible pour les familles qui se trouveraient en difficulté.

### **2) Classes Loire sans nuitée CM1/CM2 et CM2 :**

Madame Kieffer a obtenu une subvention du CREEDD qui financera trois sorties avec un animateur nature. (maison de Loire de Jargeau)

Madame Pasquier fera deux sorties nature avec la maison de Loire de Jargeau.

Les déplacements se feront en vélo, les parents agréés vélo seront sollicités à partir du mois de mars

### **10/ Coopérative scolaire :**

Mesdames Beaumont et Boulan sont mandataires.

Bilan financier : 1133 euros avant les nouvelles adhésions.

Adhésions des familles : 2810 euros. (15 € par enfant, 25€ pour la fratrie).

Charges depuis la rentrée :

426 € pour adhésion OCCE et assurance.

288 € rallye lecture pour 8 classes

330 € pour le Prix des Embouqueneurs

Toutes les sorties pédagogiques font l'objet d'une demande d'aide au financement à la mairie.

**Photos de classes** : Madame Dupeyron est passée dans l'école mi-septembre.

Le bon de commande proposait davantage de formats que les autres années. Beaucoup de commandes.

Au 1<sup>er</sup> novembre le solde de la coopérative est de 3 111 euros.

### **11/ Livret scolaire Unique (LSU)**

3 livrets pour l'année : décembre – avril - juillet

**Il est vivement conseillé aux familles, en particulier pour les élèves de CM2, de télécharger le document LSU dans son intégralité et de l'enregistrer de manière sécurisée,.**

### **12/ Sécurité:**

**PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sûreté) présenté :

- Cas de risques majeurs (risques climatiques – risques industriels – transport de matières dangereuses)

- Cas Attentat – Intrusion : PPMS mis à jour en début d'année en concertation avec les services de la ville.

Chaque salle susceptible d'accueillir élèves ou adultes dispose d'un talkie-walkie.

Le maniement de l'appareil a été retravaillé. Il permet de donner l'alerte à tous les enseignants en même temps avec une portée suffisante.

**Exercice évacuation incendie** : le 23 septembre. Déroulement dans le respect des consignes.

Points de rassemblement : identifiés dans chaque cour par un panneau.

**Exercice PPMS : Attentat-Intrusion** : le 8 octobre

**Exercice Risques Majeurs** : programmé en février 2022

Le contenu des malles PPMS : trousse de secours, bouteilles d'eau..... est revu chaque année.

### **13/ Aide aux élèves en difficultés**

#### **RASED :**

Madame Louchart : psychologue scolaire. Mme Sylvain : maître E.

Plusieurs signalements rédigés par les enseignantes pour une demande d'aide.

Mme Louchart ne fait pas de suivi individuel.

**Activités Pédagogiques Complémentaires** : pour une aide pédagogique de remédiation.

Selon les services de restauration, cette activité a lieu

Avant le repas de 12h05 à 12h35 ou après le repas de 13h20 à 13h50

L'accent est mis sur les difficultés de lecture au cycle 2 et sur le calcul mental.

#### **Aide aux leçons (sur 29 semaines) :**

Les élèves qui bénéficient de l'aide aux leçons sont inscrits pour un trimestre sur proposition de l'enseignant.e après entretien avec la famille. Les parents doivent les inscrire à la garderie du soir pour qu'ils bénéficient du goûter. Madame Gamet enseignante en CP encadre les groupes de CE1 et CE2.

Quelques élèves de CP inclus dans les groupes.

### **14/ EPS - USEP :**

Madame Halter est présidente de l'association USEP du Poutyl.

Association que l'école souhaite soutenir. L'USEP propose le prêt de matériel de sport, la formation des enseignants sur une discipline en venant animer une séance avec les élèves, des journées de plein air en fin d'année scolaire type Usépiades. Adhésion proposée aux familles en janvier 2022 (5 euros).

**Sorties vélo** : il sera proposé au début du printemps une séance d'agrément vélo pour les parents qui souhaiteraient faire des accompagnements

**Cycle natation** de 10 séances à l'Inox pour chaque classe.

### **15/ Temps périscolaire :**

Effectifs moyens : matin : 32 enfants ; midi : 194 enfants soit 87 % ; soir : 87 enfants avec un pic à 98.

Une dizaine d'élèves restent en garderie jusqu'à 18h30. Certains jeunes élèves de CP ou CE1 ont une amplitude de présence au périscolaire maximale (7h45 – 18h30).

## 16/ Questions des représentants de parents d'élèves et de l'équipe enseignante.

### *Questions adressées à l'équipe enseignante*

- *Profils utilisateurs ENT et notifications*

*Nous avons reçu des demandes concernant la création de comptes parents pour l'ENT, en particulier pour tous les nouveaux parents dont les enfants (aînés des fratries) sont rentrés au CP depuis septembre 2019. En effet, les alertes / notifications pour l'ENT ne peuvent pas être activées depuis les comptes élèves mais uniquement depuis un profil parent. Sans le côté pratique de ces alertes, certaines familles peuvent parfois ne pas avoir accès aux informations dans les temps ou du moins tardivement.*

Tous les parents souhaitant obtenir des identifiants personnels pour accéder à l'ENT et pouvoir activer ces notifications sont invités à se rapprocher de Mme Boulan. Il en va de même pour toute difficulté de connexion sur les espaces classes et collectifs (tels que le dossier périscolaire) présents sur l'ENT.

### *Questions adressées à la mairie et à l'équipe périscolaire*

- *Organisation des temps périscolaires*

*Les parents d'élèves soulignent les efforts de communication faits en cette rentrée 2021 concernant le fonctionnement des services périscolaires (réunion générale de rentrée avec communication de la part du manager d'école, divers affichages, mail de Laurylène Moreau rappelant les informations essentielles pour les services périscolaires, ...). Nous constatons cependant que cette communication ne permet pas de toucher toutes les familles et qu'au-delà de RDV individuels possibles avec les parents qui le souhaitent, des temps de permanence de l'équipe périscolaire dédiés pourraient être positivement accueillis. Est-ce envisageable ?*

Pierrick Villermet, le manager d'école, Laurylène Moreau, son adjointe, et les équipes d'animateurs rappellent qu'ils sont disponibles pour recevoir les parents qui le désirent. De leur côté, ils peuvent être amenés à rencontrer les familles à leur demande lorsque c'est nécessaire. Différents temps et supports d'information sur le fonctionnement des services périscolaires sont à disposition des parents (réunion générale de rentrée ; guide de l'écolier en version pdf sur le site internet de la ville ; accueil SARU ; affichages, mots et mails réguliers ; dossier périscolaire sur l'ENT, ...). Il n'y aura pas de système de permanence pour pouvoir consacrer le plus de temps utile pour les enfants.

*D'autre part, nous avons reçu des demandes concernant une communication anticipée sur le planning des activités proposées aux enfants à chaque période sur le temps de la pause méridienne. Nous soutenons l'idée que les enfants soient autonomes dans leurs choix ou non de participer à ces activités sans passer par un système électronique d'inscription dans le cadre familial. Pour autant, certaines familles souhaiteraient pouvoir connaître en amont la nature de ces activités afin d'avoir un temps d'échange et de discussion éclairée avec leurs enfants, notamment les plus jeunes pour les guider dans leurs choix.*

A chaque changement de période, chaque animateur présente de manière éclairée les projets et activités à venir à chacun des groupes d'enfants. Sur les temps de restauration, Laurylène s'assure que tous les enfants fréquentant régulièrement les services périscolaires aient eu l'information. Ensuite, ce sont les enfants qui procèdent librement à leur inscription aux activités proposées (sport, culture, activités libres) soit en communiquant avec Laurylène, les animateurs référents de leurs classes soit via un tableau d'inscription (système de carte d'identité pour chaque enfant) dans la salle périscolaire. Les temps périscolaires se doivent d'être des moments de plaisir et de détente où l'enfant reste autonome dans ses choix. Par ailleurs, les besoins et les rythmes des enfants après une journée d'école sont pris en compte avant de proposer de multiples activités. En cours d'année, les enfants sont également accompagnés pour mettre en place leurs propres idées et leurs projets d'activités.

Le planning des activités pour la période suivante est affiché sur le panneau au portail d'entrée de l'école avant chaque période de vacances. Il est également consultable sur l'ENT. La diffusion de cette information peut permettre aux familles d'avoir un temps d'échange au cours des vacances scolaires.

A titre d'information, programme à venir : déroulement des activités du socle commun à toutes les écoles, éveil musical par Luca, poupées frimousses, ateliers créatifs « arbre à souhaits » pour les enfants du tiers monde (UNICEF), yoga en s'amusant par Angela (diplômée de la discipline), ...

*Par ailleurs, y a-t-il une régulation sur les inscriptions pour ces activités de manière à ce que l'accès soit le plus égalitaire possible sur l'ensemble de l'année ?*

Il y a en effet des règles pour équilibrer les groupes d'enfants volontaires et participants sur l'ensemble de l'année scolaire.

En 1<sup>er</sup> lieu, est visé un équilibre sur les niveaux et les classes, ensuite sur la participation des enfants dans chacun des niveaux.

*En fonction des activités proposées sur le temps de restauration et en fonction des groupes d'enfants, est-il prévu un temps de retour au calme, temps qui nous paraît nécessaire avant le retour en classe ?*

Même s'il n'y a aucune obligation, plusieurs groupes le pratiquent sous différentes formes avant de retourner en classe (selon les compétences des animateurs) : étirements, temps de relaxation. C'est en fonction du ressenti du groupe d'enfants (fatigue, énervement) et du temps disponible (il arrive que des repas s'étirent).

*Enfin, à l'occasion de ce premier conseil d'école, serait-il possible d'avoir une présentation succincte des éventuelles nouveautés dans l'organisation et les projets des équipes périscolaires pour cette nouvelle année scolaire ?*

Poursuite des activités du socle commun (gymnastique, percussions, basket-ball, baseball, manga, tennis, handisport, taekwondo, ping-pong), rotation des animateurs permanents (production musicale, ADTS, échecs, loisirs créatifs, jeux d'expression, chants, contes, théâtre), action Téléthon (22 et 23/11), marché de Noël (17/12), interventions de l'association Lire et Faire Lire, renouvellement du Périsco-labo (jeux ludiques en libre accès autour de phénomènes techniques ou scientifiques), journées à thèmes (Vendredi 17/12/2021 : journée « rouge et blanc »).

- *Restauration scolaire – Gestion des PAI*

*Des quelques chiffres officiels disponibles sur le nombre d'enfants concernés par un PAI dans le cadre scolaire, nous comprenons que ce dernier est croissant sur les dernières années au niveau national. La prévalence des enfants porteurs de maladies chroniques atteint plus de 1 % des enfants scolarisés ; l'asthme, les allergies, le diabète et l'épilepsie étant les pathologies chroniques les plus génératrices de PAI.*

*Au niveau de la commune d'Olivet, face à un probable constat d'une augmentation des demandes de PAI, une évaluation récente des besoins pour la gestion de ces PAI, en particulier dans le cadre de la restauration scolaire, a-t-elle été réalisée ?*

A la rentrée 2021-2022, 4 enfants de l'école élémentaire Poutyl ont déposé un dossier PAI alimentaire. Ils étaient 6 l'année dernière. Pas d'augmentation donc. A l'échelle de la commune, seule une petite trentaine d'enfants scolarisés sont concernés par un PAI alimentaire.

*A la mise en place des PAI cadrée par la circulaire ministérielle n°2003-135 du 8 septembre 2003 récemment abrogée par la circulaire du 10-2-2021 sur l'école inclusive, quels avaient été les critères retenus par la commune pour faire le choix du panier repas fourni par les parents plutôt que la fourniture de repas adaptés au régime particulier en application des recommandations du médecin prescripteur ?*

La cuisine centrale produit en gros volumes. Depuis cette année, elle produit 14 menus/semaine (repas aux personnes âgées et isolées, repas scolaires et crèches). Il lui est tout simplement impossible techniquement de procéder à une production en faible volume de plats de substitution spécifiques pour répondre aux besoins des enfants présentant des allergies alimentaires très diverses. Il faudrait des barquettes personnelles et identifiées. Une erreur humaine pourrait être catastrophique (que ce soit à la cuisine centrale, par un agent de cuisine satellite, un animateur qui ne distribue pas la bonne barquette au bon enfant, un nouvel animateur connaissant mal la problématique...). Seules les toutes petites communes, avec une cantinière, peuvent éventuellement faire du cas par cas.

*Le rapport du défenseur des droits « Un droit à la cantine scolaire pour tous les enfants » paru en 2019 ainsi que la nouvelle circulaire rappellent que si l'enfant est inscrit à la restauration collective, il est souhaitable qu'il puisse prendre son repas avec ses pairs en évitant autant que possible toute stigmatisation ou exclusion et en développant son autonomie. Il est ainsi stipulé que le panier repas n'est pas la première solution à envisager.*

*Aussi, serait-il envisageable qu'une réflexion soit menée avec les élus, les équipes techniques au sein de la cuisine centrale pour proposer la fourniture de repas complets adaptés aux enfants bénéficiant d'un PAI en raison d'une allergie alimentaire ou d'une intolérance alimentaire médicalement documentées comme cela est proposé par certaines collectivités (Orléans par ex.) ?*

Les cuisiniers et les équipes périscolaires ne disposent pas des compétences médicales indispensables afin de juger de l'innocuité des plats préparés en fonction des allergies de chaque enfant. Au regard des enjeux pour la sécurité des enfants, la mairie ne peut en aucun cas prendre la responsabilité de préparer ou sélectionner les plats servis aux enfants disposant de PAI alimentaire.

Les enfants qui disposent d'un PAI alimentaire déjeunent en compagnie de leurs camarades et participent aux activités périscolaires sans aucune forme de discrimination.

Pour information, Orléans applique exactement le même système que la commune d'Olivet : <https://www.orleans-metropole.fr/vie-scolaire/restauration-scolaire>

- *Circulation / stationnement aux abords de l'école / pédibus et autres initiatives*

*Depuis cette rentrée scolaire 2021, sans doute sous l'effet de multiples facteurs (reprise des activités professionnelles sur site, schéma modifié de la circulation au sein du centre bourg, fermeture du pont Cotelte, ...), nous constatons le retour de difficultés plus marquées pour circuler dans le centre bourg d'Olivet aux heures de pointe, en particulier sur la rue du général de Gaulle avec de surcroît des difficultés récurrentes de stationnement pour les usagers des écoles du Poutyl.*

*Nous connaissons la position des élus et des services techniques de la mairie sur cette question sensible du stationnement et il n'est pas ici question de les alerter une fois de plus sur les questions de sécurité des aménagements du parking aux abords de l'école élémentaire. Pour autant, au-delà des questions pures de sécurité de nos enfants, ces difficultés récurrentes amènent peut-être à poser les bases d'actions pédagogiques concertées entre les services mairie et les parents pour promouvoir les mobilités douces aux abords des écoles. A ce jour, qu'en est-il de l'initiative pédibus démarrée à la fin de l'année scolaire dernière ?*

3 enfants étaient utilisateurs de l'initiative pédibus mise en service durant la dernière période de l'année scolaire dernière. Aucun parent n'a souhaité s'investir régulièrement et durablement en ce début d'année 2021/2022. Le projet de pédibus est donc stoppé. Les bénévoles de la réserve communale à qui la mairie avait fait appel pour accompagner et sécuriser les trajets Alliage – écoles du Poutyl se sont essouffés et ne souhaitent pas poursuivre tant qu'il n'y aura pas davantage de parents bénévoles.

*Le report de la circulation sur d'autres secteurs d'Olivet en particulier autour de l'Alliage n'est pas sans poser d'autres problèmes de sécurité pour les enfants scolarisés à l'école maternelle de la Cerisaie comme en atteste l'accident survenu le 28 septembre dernier. D'autres tracés de pédibus pourraient-ils offrir un maillage plus favorable, des lignes de vélobus pourraient-elles être d'autres alternatives ?*

*Nous pensons que des projets complémentaires tels que l'installation temporaire de capteurs de la qualité de l'air aux abords de nos écoles pourraient peut-être éveiller les consciences pour que chacun adopte progressivement d'autres habitudes plus saines dans les modes de déplacement ?*

Mme Nicole Chayot, élue municipale, en prend note mais aucune discussion n'est poursuivie sur ce sujet.

- *Travaux de la nouvelle école et aménagements pour l'école éphémère*

*Serait-il possible d'avoir un point d'étape sur l'avancement des travaux de la nouvelle école et sur les modalités envisagées à ce jour pour le futur déménagement ?*

La construction de l'école élémentaire se poursuit conformément au calendrier établi. La livraison des bâtiments reste programmée pour le printemps 2022. Comme à l'été 2020, le déménagement de l'école éphémère vers la nouvelle école sera réalisé par une entreprise spécialisée de déménagement.

*Nous avons noté que la mairie avait fait l'acquisition du terrain jouxtant la parcelle où est installée l'école éphémère permettant d'envisager d'élargir l'espace de cour arrière. A quelle échéance, cet espace extérieur supplémentaire sera-t-il mis à disposition des équipes enseignante et périscolaire ?*

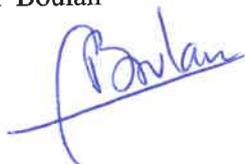
Conformément aux engagements pris par la Mairie, le terrain jouxtant l'école éphémère sera intégré au périmètre de l'école. La clôture sera installée le mercredi 17 novembre et mettra fin à une longue procédure (décision judiciaire, extinction des délais de recours, division parcellaire avec intervention d'experts-géomètres et commande des clôtures). Les enfants devraient pouvoir bénéficier de cet espace extérieur supplémentaire aux beaux jours.

#### **17/ Calendrier :**

- Fête de l'école : vendredi 1er juillet 2022
- Prochain conseil d'école : mardi 8 mars 2022

Madame Boulan remercie les participants et lève la séance à 20h15.

Présidente de séance F Boulan



Secrétaire de séance V Habauzit

